

FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



BILAN ANNUEL 2019 DE L'ANIMATION du DOCOB

SITE NATURA 2000 FR1100814

« LE PETIT MORIN DE VERDELOT A SAINT-CYR-SUR-MORIN »

Février 2020



Illustrations de couverture :

Chabot (*Cottus perifretum*)

Le Petit Morin

Lamproie de planer (*Lampetra planeri*)

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | Le DOCOB et le site Natura 2000..... | 5 |
| 1.1 | L'animation | 5 |
| 1.2 | Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB pour les espèces et habitats d'intérêt communautaire de rivière..... | 5 |
| 1.3 | Missions de la structure animatrice | 6 |
| 2 | Information, communication, sensibilisation | 6 |
| 2.1 | Création / mise à jour d'outils de communication, media | 6 |
| 2.1.a | Site Internet..... | 6 |
| 2.1.b | Plaquettes de communication..... | 6 |
| 2.1.c | Fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000 | 6 |
| 2.1.d | Exposition itinérante et animation sur le territoire..... | 6 |
| 2.1.e | Géocaching..... | 6 |
| 2.1.f | Réalisation d'une affiche « Stop barrage » | 7 |
| 2.1.g | Rédaction d'articles d'information | 7 |
| 2.2 | Animations pédagogiques | 7 |
| 2.2.a | Animation auprès des scolaires | 7 |
| 2.2.b | Participation à des manifestations « grand public » | 7 |
| 2.3 | Sensibilisation et conseils aux Elus, Riverains et Usagers du site | 7 |
| 2.4 | Rapportage des données du Site | 8 |
| 2.4.a | Intégration des données Naturaliste à CETTIA | 8 |
| 2.4.b | Rapportage sur les espèces exotiques envahissantes des sites Natura 2000 - Stage DRIEE .. | 8 |
| 2.5 | Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site..... | 8 |
| 2.5.a | Participation aux formations, rencontre, colloques | 8 |
| 2.5.b | Participation aux journées d'échanges Natura 2000 | 8 |
| 3 | Évaluation des incidences des projets..... | 9 |
| 3.1 | Projet et travaux soumis à EIN | 9 |
| 3.2 | Conseils pour projet et travaux non soumis à EIN..... | 9 |
| 3.3 | Sensibilisation suite à des travaux impactants et Signalements..... | 9 |
| 4 | Suivis scientifiques et techniques | 10 |
| 4.1 | Suivi des population de Chabot et Lamproie de planer par de pêches électriques | 10 |
| 4.2 | Campagne de suivi de la reproduction de la Lamproie de Planer (Lampetra planeri) | 11 |
| 4.3 | Suivi des habitats de Mulette épaisse..... | 11 |
| 4.4 | Suivi ADNe de la mulette épaisse..... | 11 |
| 4.5 | Suivi des stations de l'habitat d'intérêt communautaire « rivières des étages planitiaire a montagnard avec végétation du ranunculon fluitantis et du callitricho- | |

| | |
|---|-----------|
| batrachion » | 11 |
| 4.6 Rapportage des données | 12 |
| 4.6.a Intégration des données Naturaliste à CETTIA | 12 |
| 4.6.b Rapportage sur les espèces exotiques envahissantes des sites Natura 2000 - Stage DRIEE | 12 |
| 5 Veille a la coherence des politiques publiques et programme d'actions sur le site | 12 |
| 5.1 Partenariats | 12 |
| 5.2 Étude de caractérisation de l'écrevisse à pattes blanches sur les affluents du Petit Morin | 12 |
| 5.3 Contrat Global d'Actions Vallée de Marne (CGAVaMa) | 12 |
| 5.4 Plan de gestion Piscicole du Petit Morin | 12 |
| 5.5 Parc Naturel Régional de la Brie et deux Morin | 13 |
| 5.6 Aménagement de l'Espace Naturel Sensible de la Nebourg | 13 |
| 6 Contractualisation et Gestion de l'habitat et des espèces | 13 |
| 6.1 Actualisation de la base de données propriétaires et rencontres | 13 |
| 6.2 Animation des chartes Natura 2000 | 13 |
| 6.3 Animation des contrats Natura 2000 | 13 |
| 6.4 Animation des MAEC | 13 |
| 6.1 Autres contrats | 13 |
| 6.1.a Elagage de la ripisylve au pont de Villeneuve sur Bellot | 13 |
| 6.1.b Projet de restauration de la continuité écologique de deux moulins à Villeneuve sur Bellot | 13 |
| 6.2 Animation foncière | 14 |
| 7 Gestion administrative et financiere ; animation de la gouvernance du site | 14 |
| 7.1 Organisation de la gouvernance du site | 14 |
| 7.1.a Organisation de réunion du comité de pilotage | 14 |
| 7.1.b Animation de groupes de travail | 14 |
| 7.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat | 15 |
| 7.2 Gestion administrative et financière | 15 |
| 7.3 Compléments ou mise à jour du docob | 15 |
| 8 Synthèse | 16 |

Liste des figures

| | |
|---|------------------------------------|
| Figure 1 : Territoire PAEC Vallée du Petit Morin porté par la CA77 (Source : CA77)..... | 14 |
| Figure 2 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 Petit Morin | Erreur ! Signet non défini. |

PREAMBULE

1 LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » a été désigné, le 13 avril 2007, au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), comme **Zone Spéciale de Conservation** sur 4,38 ha, pour un linéaire de 23 km de cours d'eau.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral, le 27 mars 2009, et l'animation du site a débuté le 1^{er} juin 2012.

Le périmètre a été étendu à la Vallée du Petit Morin sur 3 589 ha. Le nouveau périmètre est un **pré-Site d'Intérêt Communautaire (pSIC)**, depuis le 30 septembre 2017. Il est en cours de validation par la commission européenne. Ainsi des habitats et de espèces viennent s'ajouter.

Pour donner suite à l'extension du périmètre, une réactualisation du DOCOB est en cours.

1.1 L'ANIMATION

La **Communauté de communes des 2 Morin** a été désignée pour porter l'animation du site. Monsieur Rémi LEMOINE, maire de Verdelot assure la présidence du Comité de Pilotage.

Elle a passé un marché à bon de commande pour l'animation du site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » pour la **période 2018/2021**. La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique a été retenue pour assurer cette mission **pour les espèces et habitats d'intérêt communautaire de cours d'eau**.

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique assure l'animation du site depuis 2012.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2019 au 31 décembre 2019.

1.2 RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB POUR LES ESPÈCES ET HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DE RIVIÈRE

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence par les espèces et habitats de cours d'eau suivant :

- ❖ De trois espèces d'intérêt communautaire :
 - ✓ le chabot (*Cottus gobio perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) ;
 - ✓ la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ;
 - ✓ la mulette épaisse (*Unio Crassus* - Code Natura 2000 : 1032).
- ❖ D'un habitat d'intérêt communautaire :
 - ✓ « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche- batrachion » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4).

Afin de préserver ces espèces et habitat, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- ✓ Objectif 1 : Restauration de la libre circulation des espèces de la Directive,
- ✓ Objectif 2 : Restauration des habitats d'espèces,
- ✓ Objectif 3 : Amélioration de la qualité de l'eau,
- ✓ Objectif 4 : Eduquer, sensibiliser et former les acteurs, usagers et riverains du site.

Pour atteindre ces objectifs, 23 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.3 MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1 CRÉATION / MISE À JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.a Site Internet

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2019 lorsque cela a été nécessaire.

Un lien vers le site Internet dédié au site Natura 2000 a été créé sur le site internet du SMAGE qui gère le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin).

2.1.b Plaquettes de communication

Une plaquette à destination du grand public permet de présenter le site Natura 2000, les espèces et habitats communautaires de cours d'eau, les évaluations d'incidences et les outils de contractualisation.

En 2019, elle a été mise à jour.

Nous avons imprimé 200 plaquettes de communication pour l'AAPPMA de la Vallée du Petit Morin.

Les plaquettes sont disponibles à l'accueil de la communauté de communes des 2 Morin et à l'office du tourisme de Rebais.

2.1.c Fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000

La fiche d'aide à la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000 a été mise à jour et complétée.

Elle est disponible sur le site internet dans « documents à télécharger » et envoyée à chaque porteur de projet.

2.1.d Exposition itinérante et animation sur le territoire

Une exposition à destination du grand public permet de présenter le site Natura 2000, les espèces et habitats communautaires de cours d'eau, les évaluations d'incidences et les outils de contractualisation. Elle a été créée par le FDAAPPMA77.

Elle est mise gratuitement à disposition des collectivités et des structures associatives qui souhaiteraient s'en servir lors d'événements culturels ou de manifestations. Le prêt de cette exposition est géré par la Communauté de communes des 2 Morin.

L'AAPPMA de la vallée du Petit Morin a créé une maison de la pêche à Orly sur Morin. Elle y accueille ses adhérents ainsi que le grand public lors d'animations. Les panneaux de l'exposition y sont installés en permanence tant qu'ils ne sont pas demandés pour d'autres événements.

2.1.e Géocaching

Le Géocaching est une chasse aux trésors dans la nature consistant à retrouver, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes.

Un pilulier contenant une photo de lamproie de Planer et le lien vers le site internet a été cachée à Villeneuve-sur-Bellot par le FDAAPPMA77.

Sept personnes avaient trouvé la Géocach' en 2017. En 2018, 16 personnes l'ont trouvée.

En 2019, 10 personnes l'ont trouvée et ont pu être sensibilisées.

2.1.f Réalisation d'une affiche « Stop barrage »

Des barrages artisanaux ont été recensés sur le Petit Morin sur deux des stations de mulette épaisse.

N'ayant pu trouver l'auteur de ces barrages artisanaux, nous avons posé des affiches sur le site pour sensibiliser le public à leur impact sur les populations de mulette épaisse.

2.1.g Rédaction d'articles d'information

Un article pour présenter le site Natura 2000 a été rédigé pour la page Facebook de l'AAPPMA du Petit Morin.

Un article a été rédigé pour la gazette communale de la commune de Villeneuve-sur-Bellot sur la découverte de deux sites de reproduction de la lamproie de Planer.

Un article a été rédigé pour la gazette communale de la commune de Villeneuve-sur-Bellot sur les résultats des pêches électriques 2019.

2.2 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

2.2.a Animation auprès des scolaires

Les écoles élémentaires publiques présentes dans les 9 communes concernées par le site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdilot à Saint-Cyr-sur-Morin » ont été contactées pour leur faire bénéficier d'une animation pédagogique gratuite.

Cette année une animation a eu lieu à l'école de Sablonnières, le mardi 11 juin 2019 pour une classe de CM1, 28 élèves.

L'animation se déroule en deux parties : une première phase « théorique » en classe, puis une deuxième phase d'observation lors d'une sortie au bord de la rivière. L'objectif est de présenter les milieux aquatiques en général puis les espèces et les habitats naturels protégés sur le Petit Morin avec des outils pédagogiques adaptés.

Le support de l'animation pour les enfants a été mis à jour.

2.2.b Participation à des manifestations « grand public »

Nous avons été sollicités pour participer à un ciné débat organisé par la CC2M, le 8 novembre 2019. A l'issue, de la projection du film « Bluefish », un débat sur les espèces protégées des rivières a eu lieu. Les espèces Natura 2000 ont été évoquées. Des plaquettes de sensibilisation au site Natura 2000 ont été distribuées.

Un contact a été tissé avec l'Office de tourisme de Rebais. Des plaquettes de sensibilisation au site Natura 2000 y sont disponibles.

Un contact a été noué avec la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry pour l'organisation d'une animation dans le cadre du Contrat Global Eau – Vallée de Marne qui concerne la commune de Verdilot.

Un contact a été noué avec la Communauté de communes des 2 Morin pour organiser une randonnée pour faire découvrir le site Natura 2000.

2.3 SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous répondons aux questions des élus, riverains et usagers du site. Par exemple, nous avons été interpellés sur la construction de la station d'épuration à Saint Cyr sur Morin et sur la course de Quad Univers tout terrain.

Nous sommes en contact régulier avec l'AAPPMA de la Vallée du Petit Morin.

2.4 RAPPORTAGE DES DONNÉES DU SITE

2.4.a Intégration des données Naturaliste à CETTIA

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche d'inventaire de la biodiversité de l'Agence régionale de la Biodiversité. C'est pourquoi, les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain sont ajoutés dans l'outil régional de saisie « Cettia-IDF ».

L'intégration des résultats des suivis écologiques dans cet outil permet également leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

2.4.b Rapportage sur les espèces exotiques envahissantes des sites Natura 2000 - Stage DRIEE

Nous avons rapporté les données concernant les espèces exotiques envahissantes du site Natura 2000 pour une étude réalisée par le DRIEE.

2.5 PARTICIPATION À LA VIE DU RÉSEAU NATURA 2000 AU-DELÀ DU SITE

2.5.a Participation aux formations, rencontre, colloques

Nous avons participé à différents événements :

- ✓ La formation EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000 du 29 Janvier 2019, organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement – IFORE.
- ✓ La formation "NATURA 2000 : PRISE DE POSTE" du 01 Avril 2019 au 03 Avril 2019, organisée par l'Institut de Formation de l'Environnement – IFORE.
- ✓ Les 9emes Assises nationales de la Biodiversité les 19,20 et 21 juin 2019, organisées par Ideal Connaissances, l'Association Les Ecomaires et l'Agence Française pour la Biodiversité. Avec un programme complet, autour de conférences d'actualité et ateliers techniques, d'expos et de moments conviviaux, les débats proposés ont permis à nos nombreux partenaires nationaux et institutionnels d'échanger ensemble.
- ✓ La " journée de formation sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) " du 14 octobre 2019, organisée par Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) et la DRIEE. L'objectif était d'acquérir les notions de base sur les espèces exotiques envahissantes, découvrir de la liste régionale et la description des principales espèces exotiques envahissantes avérées.
- ✓ La formation « La politique de restauration de la continuité écologique des cours d'eau : fondements, mise en œuvre et accompagnement », du 16 au 19 septembre 2019, organisée par la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES).

2.5.b Participation aux journées d'échanges Natura 2000

Nous avons participé aux journées d'échanges du réseau Natura 2000 :

- ✓ 1ères rencontres nationales Natura 2000 du 21 mai 2019 organisées par le centre de ressources Natura 2000 de l'Agence française pour la biodiversité.
- ✓ 8eme journée annuelle d'échanges du réseau Natura 2000 d'Île-de-France, le 5 novembre 2019, organisée par la DRIEE.
- ✓ La journée découverte du site N2000 "Massif de Fontainebleau" du 25 juin 2019 organisée par le CBNBP et la DRIEE.

3 ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » afin d'identifier les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

3.1 PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 dans le cadre de la procédure des EIN :

- ✓ l'Ultra-Trail de la Brie des Morin
- ✓ Course de Quad Univers tout terrain
- ✓ La réhabilitation des systèmes d'assainissement collectif des communes de Bellot et Villeneuve-sur-Bellot
- ✓ La réhabilitation des systèmes d'assainissement de Saint Cyr sur Morin et Saint Ouen sur Morin
- ✓ L'agrandissement de la piscine de Bellot
- ✓ PLU de Saint Cyr sur Morin
- ✓ PLUi de la CC2M

Nous avons conseillé les collectivités et propriétaires, porteur des projets, ainsi que les prestataires sur l'évaluation des incidences mais les avons aussi informé des contraintes réglementaires en bord de cours d'eau au sens large.

Nous les avons informé sur des modalités de réalisation de l'évaluation d'incidences, et les avons conseillé sur les mesures d'évitement à prendre en compte dès le début du projet.

Nous avons suivi toutes les phases des différents projets.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

3.2 CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS À EIN

Certains projets qui auraient été soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000 sont adaptés sur nos conseils pour éviter tout impact sur le site Natura 2000. Ils ne sont alors plus soumis à procédure.

Nous avons été consultés pour des projets qui ne sont pas soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000. Toutefois, nous conseillons les porteurs de projets pour éviter tout impact sur le site Natura 2000.

Les projets suivants ont été suivis :

- ✓ Projet de réfection de berge à St Ouen sur Morin
- ✓ Création d'une base de Canoë-Kayak à Verdelot
- ✓ Restauration de la berge du Ru d'Avaleau à Sablonnières

3.3 SENSIBILISATION SUITE À DES TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS

Lors de ses visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000. D'autres dommages lui sont signalés par des riverains ou des élus.

L'OFB, la DDT et la DRIEE sont systématiquement informés.

En 2019, les dommages suivants ont été signalés :

- ✓ Remblai en bordure de la D31 à Sablonnières
- ✓ Remblai au Moulin du hameau de Coton à la Trétoire.
- ✓ Renforcement de berge à Villeneuve sur Bellot
- ✓ Travaux de réfection des vannages du moulin Couargis pendant la période de reproduction de la lamproie de Planer.
- ✓ Construction d'une usine d'eau potable à Verdelot avec rejet vers un Ru allant dans le Petit Morin
- ✓ Coupe à blanc de ripisylve à Sablonnières

4 SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Les suivis suivants ont été réalisés dans le cadre des suivis scientifiques du site cette année :

- ✓ Campagne de pêches électriques ;
- ✓ Suivi des stations de l'habitat d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* ».
- ✓ Suivi des habitats de mulette épaisse (*Unio crassus*)
- ✓ Suivi de la reproduction de la lamproie de Planer

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2019 de l'habitat et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1100814 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2020). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000.

4.1 SUIVI DES POPULATION DE CHABOT ET LAMPROIE DE PLANER PAR DE PÊCHES ÉLECTRIQUES

Objectifs : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : chabot (*Cottus gobio perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) et lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Description des actions réalisées :

Cinq stations existent sur le site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » au début de la phase d'animation du site.

Quatre stations sont pêchées par paire, en alternance, tous les 2 ans depuis 2014 :

- ✓ N°4- Villeneuve sur Bellot
- ✓ N°2 – Le pont de Sablonnières
- ✓ N°3 - La Forge à La Trétoire
- ✓ N°5- Saint Ouen sur Morin

Cette année, les stations suivantes ont été prospectées :

- ✓ N°4- à Villeneuve-sur-Bellot en amont du pont de la RD
- ✓ N°5- à Saint-Ouen-sur-Morin au lit dit le Perron, au niveau du bras de décharge du Moulin

Par ailleurs, dans le cadre de sa convention avec l'agence de l'Eau Seine Normandie, la Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique réalise des pêches électriques sur les cours d'eau de Seine et Marne. Cette année une pêche a été réalisée en amont du moulin de la Nebourg à Villeneuve-sur-Bellot. L'objectif est de faire un état des lieux sur la population de poissons présente dans la perspective de faire émerger une étude de restauration pour améliorer la continuité écologique et notamment permettre la restauration de frayères pour la truite et ses espèces accompagnatrices.

L'analyse des résultats a porté sur l'ensemble du peuplement piscicole (écologie des espèces, effectifs, biomasses...), puis sur les espèces d'intérêt communautaire avec une représentation graphique des effectifs par classes de tailles.

Conclusions principales :

Des populations de chabot et de lamproie de Planer sont présentes sur les trois stations inventoriées en 2019.

Les deux espèces sont présentes sur les 5 stations de suivis Natura 2000. (n°1 « La Couarde à Verdelot » n°4- Villeneuve sur Bellot ; n°2 – Le pont de Sablonnières ; n°3 - La Forge à La Trétoire ; n°5- Saint Ouen sur Morin) et la station de la Nebourg à Villeneuve sur Bellot.

4.2 CAMPAGNE DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER (LAMPETRA PLANERI)

Espèce concernée : lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Objectif : Constaté une reproduction effective de la lamproie de Planer sur le site Natura 2000, grâce à l'observation de comportements reproducteurs d'individus adultes. Ces comportements sont la recherche d'un lieu propice à la reproduction par des individus nageant, le creusement d'un nid et la formation d'une « pelote d'individus » qui correspond à la phase active de copulation.

Description des actions réalisées : En 2019, le suivi de la reproduction des lamproies de Planer a fait l'objet d'un stage. Le suivi a eu lieu entre 09/04/19 et le 09/05/19.

Conclusions principales :

Deux nouvelles stations ont pu être découvertes à Verdolot et Villeneuve sur Bellot.

La rivière du Petit Morin compte 4 stations connues de reproduction de la lamproie de Planer. (n°1 « La Couarde à Verdolot » n°4- Villeneuve sur Bellot ; n°2 – Le pont de Sablonnières ; n°3 - La Forge à La Trétoire).

4.3 SUIVI DES HABITATS DE MULETTE ÉPAISSE

Espèce concernée : Mulette épaisse (*Unio Crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Objectif : En 2015, une étude a été menée par l'ONEMA pour caractériser la population et tenter de définir sa viabilité des populations de Mulette épaisse. Trois stations de suivis ont été définies à la Trétoire, à Orly sur Morin et à Boitron.

Description des actions réalisées : Pour ne pas impacter cette fragile population, il a été décidé de réaliser un suivi visuel des habitats de l'espèce.

Conclusions principales :

Les habitats d'espèces sont en bon état de conservation sur les stations avérées de mulette épaisse.

Toutefois, il a été constaté des barrages sur deux des trois stations connues. Des actions de sensibilisation à l'impact de ces barrages sur les populations de mulette a été entrepris.

4.4 SUIVI ADN DE LA MULETTE ÉPAISSE

Nous avons élaboré un protocole pour réaliser par ADN environnemental de de mulette épaisse. Huit stations de prélèvements ont été positionnées tous des 3 ou 4 km, distance de détection présumée.

4.5 SUIVI DES STATIONS DE L'HABITAT D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE « RIVIÈRES DES ÉTAGES PLANITIAIRE A MONTAGNARD AVEC VÉGÉTATION DU RANUNCULION FLUITANTIS ET DU CALLITRICHIO- BATRACHION »

Habitat concerné : L'habitat d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* ».

Objectif : Effectuer le suivi des stations d'habitat d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » identifiées en 2013.

Description des actions réalisées :

Tout l'hydrosystème du Petit Morin est considéré relevant de d'intérêt communautaire « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* ».

Le suivi consiste en la **prospection visuelle des stations d'herbiers connues** dans sa forme « herbier à renoncules » ces herbiers ne se développant que dans des conditions de fort éclaircissement, les autres tronçons du Petit Morin n'ont pas fait l'objet de prospection. En effet, le Petit Morin est une « rivière galerie », c'est-à-dire entourée d'une ripisylve dense qui filtre une grande partie de la lumière.

Conclusions principales : En ce qui concerne l'habitat d'intérêt communautaire 3260-4 "Rivières à renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques", sous sa forme herbier à renoncule, seule une station persiste à Coton, La Trétoire en 2019. Celui de Villeneuve sur Bellot a disparu.

4.6 RAPPORTAGE DES DONNÉES

4.6.a Intégration des données Naturaliste à CETTIA

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche d'inventaire de la biodiversité de l'Agence régionale de la Biodiversité. C'est pourquoi, il a semblé naturel et intéressant de valoriser les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain, dans l'outil régional de saisie « Cettia-IDF ». L'intégration des résultats des suivis écologiques dans cet outil permet également leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

4.6.b Rapportage sur les espèces exotiques envahissantes des sites Natura 2000 - Stage DRIEE

Nous avons rapporté les données concernant les espèces exotiques envahissantes du site Natura 2000 pour une étude réalisée par le DRIEE.

5 VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D' ACTIONS SUR LE SITE

5.1 PARTENARIATS

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques et des projets sur le site avec les enjeux Natura 2000.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CG77, SAGE des 2 Morin, Syndicat du Petit Morin, ...).

5.2 ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DE L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES SUR LES AFFLUENTS DU PETIT MORIN

L'écrevisse à pattes blanches, espèce classée vulnérable par l'UICN et espèce Natura 2000, a été observée sur un affluent du Petit Morin, le Ru de la Fonderie en 2017.

L'animatrice a participé au comité de pilotage de l'étude de caractérisation des populations. La présence de l'espèce a été confirmée sur le ru de la Fonderie. Un programme d'action pour sa conservation a été proposé. Il a été réalisé par la cellule protection des milieux aquatiques de la FDAAPPMA77.

Une plaquette de sensibilisation à sa protection a été rédigé.

5.3 CONTRAT GLOBAL D' ACTIONS VALLÉE DE MARNE (CGAVAMA)

Le Contrat Global d'Actions pour l'eau Vallée de Marne – 2017-2022. Ce dispositif, proposé par AESN aux collectivités territoriales, permet de programmer et mettre en œuvre des actions coordonnées et ambitieuses en faveur de la ressource en eau (nappes, rivières, zones humides) à une échelle hydrographique cohérente La Communauté de communes des 2 Morin est signataire de ce contrat. Il concerne une partie du bassin versant amont du Petit Morin et en particulier la commune de Verdelot pour le site Natura 2000.

Nous nous assurons de la cohérence du projet avec les enjeux Natura 2000.

5.4 PLAN DE GESTION PISCICOLE DU PETIT MORIN

L'objectif d'un Plan de Gestion Piscicole du Petit Morin est le développement du loisir pêche à travers la protection et la restauration du milieu aquatique ainsi que la gestion durable de la ressource piscicole par la mise en place d'un programme d'action. Il a été réalisé par la cellule protection des milieux aquatiques de la FDAAPPMA77.

L'animatrice s'assure de la cohérence du projet avec les enjeux Natura 2000.

5.5 PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRIE ET DEUX MORIN

Le projet de Parc Naturel Régional Brie et deux Morin regroupe 83 communes dont la Communauté de communes des 2 Morin. Le site Natura 2000 est intégralement dans le périmètre du parc naturel.

5.6 AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA NEBOURG

Nous participons au comité de pilotage d'aménagement de l'Espace Naturel Sensible de la Nebourg. Il est prévu l'ouverture d'un sentier pédestre.

6 CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPÈCES

6.1 ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNÉES PROPRIÉTAIRES ET RENCONTRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

Nous exposons les outils Natura 2000 à chaque propriétaire rencontré.

6.2 ANIMATION DES CHARTES NATURA 2000

La charte de la FDAAPPMA77 a été renouvelée.

Une charte à Verdelot est en cours. Le propriétaire a signé la charte. L'exploitant des terrains doit encore signer la charte.

6.3 ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

Aucun Contrat Natura 2000 n'a été signé sur le site en 2019.

Des informations ont été données à la CC2M pour la plantation d'une ripisylve le long de la piscine de Bellot et pour la restauration des berges sur la future base de canoë kayak de Verdelot.

La gestion des embâcles et de la végétation riveraine étant effectuée par le syndicat du Petit Morin, les potentialités de contractualisation sont très réduites pour les Contrats Natura 2000 ni agricoles, ni forestiers A32311P « Restauration de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles » et A32311R « Restauration de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles », et le contrat Natura 2000 forestier F22706 « Chantier d'entretien et de restauration de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles ».

6.4 ANIMATION DES MAEC

Depuis 2016, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne.

6.1 AUTRES CONTRATS

6.1.a Elagage de la ripisylve au pont de Villeneuve sur Bellot

Nous avons essayé d'initier l'élagage de la ripisylve au pont de Villeneuve sur Bellot par syndicat du Petit Morin pour tenter de sauvegarder l'herbiers à renoncule qui y était présent.

6.1.b Projet de restauration de la continuité écologique de deux moulins à Villeneuve sur Bellot

En lien avec l'aménagement de l'ENS de la Nebourg, nous avons initié un projet de restauration de la continuité écologique de deux moulins à Villeneuve sur Bellot.

Une réunion a eu lieu pour définir la maîtrise d'ouvrage le 11 octobre 2019. Nous y avons présenter les enjeux Natura 2000.

Le syndicat du Petit Morin portera l'étude. Elle sera subventionnée à 80% par l'AESN. La commune de Villeneuve de Bellot assurerait les 20% restant.

La cellule SEPOMA du conseil départemental assurerait l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

6.2 ANIMATION FONCIÈRE

Aucune animation foncière n'a encore été engagée. Néanmoins, si besoin est, la base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site sera un outil utile à ce type de travail ; d'autant plus que certains propriétaires nous ayant contacté, pourraient souhaiter vendre des terrains en bordure du cours d'eau.

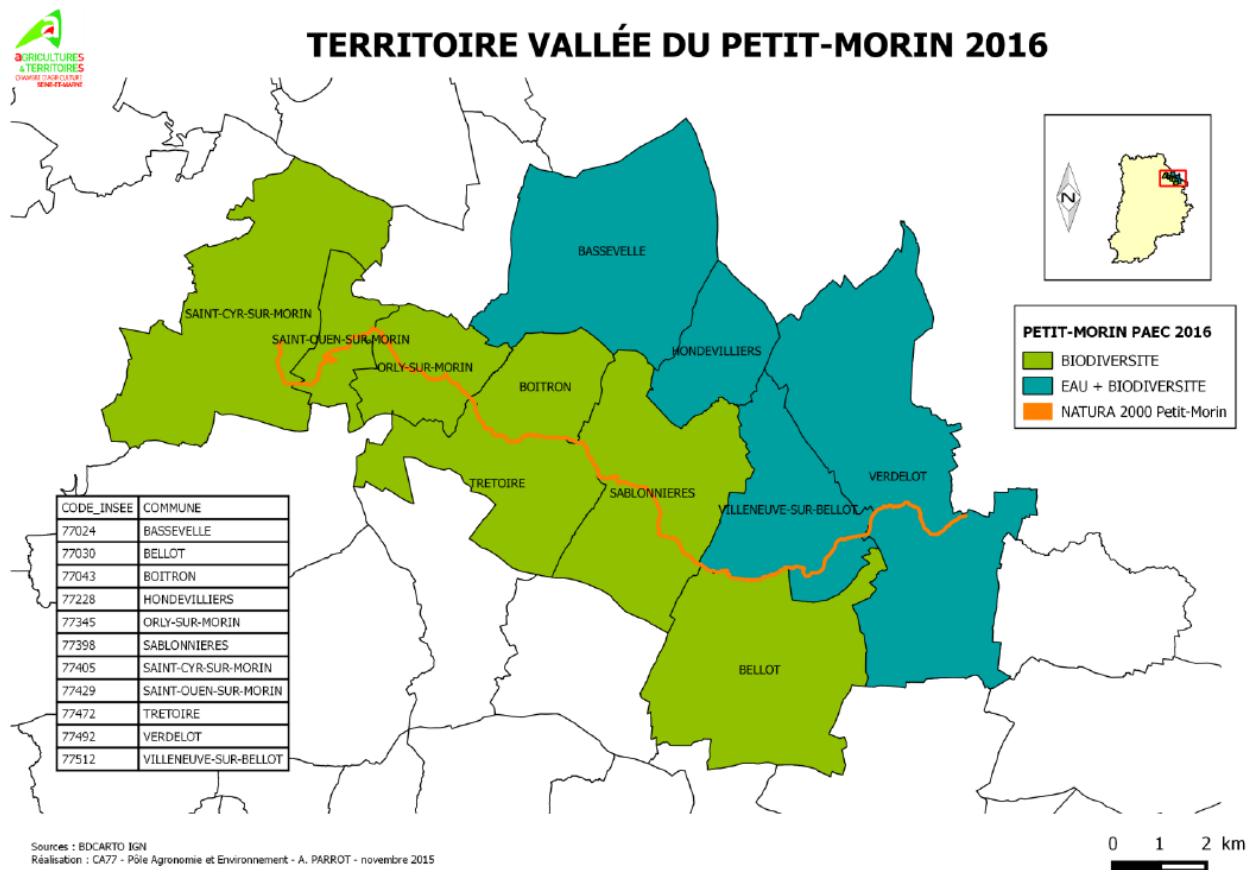


Figure 1 : Territoire PAEC Vallée du Petit Morin porté par la CA77 (Source : CA77)

7 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ; ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1 ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.a Organisation de réunion du comité de pilotage

Lors du Comité de pilotage du site Natura 2000, une présentation des actions menées est effectuée, suivie d'échanges entre les différents acteurs. Un compte-rendu de réunion est rédigé.

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 n'a pas eu lieu cette année.

7.1.b Animation de groupes de travail

En 2019, il n'a pas été nécessaire d'animer de groupes de travail spécifique.

7.1.c Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et emails.

Une journée de visite du site Natura 2000 a été organisée pour la DRIEE le 25 novembre 2019.

Une réunion de cadrage pour l'année 2020 a été organisée en fin d'année.

Rapportage des données Natura 2000

Les données sur le site ont été envoyées aux services d'états pour le rapportage à l'Europe.

7.2 GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- ✓ Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- ✓ Le suivi du marché d'animation avec la CC2M, bons de commande et facturation
- ✓ Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- ✓ La réalisation du bilan d'animation pour 2018 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site

7.3 COMPLÉMENTS OU MISE À JOUR DU DOCOB

Le travail de réactualisation du DOCOB a été entamé. La FDAAPPMA rédige les parties concernant les espèces et habitats de cours d'eau.

Un comité de pilotage s'est tenu avec la profession forestière, le 4 octobre 2019.

Le Formulaire Standard de Données a été mis à jour.

8 SYNTHÈSE

En 2019, le temps passé pour animer le site Natura 2000 et réactualiser le DOCOB a été de **104 jours**.

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :

Répartition des activités Petit Morin

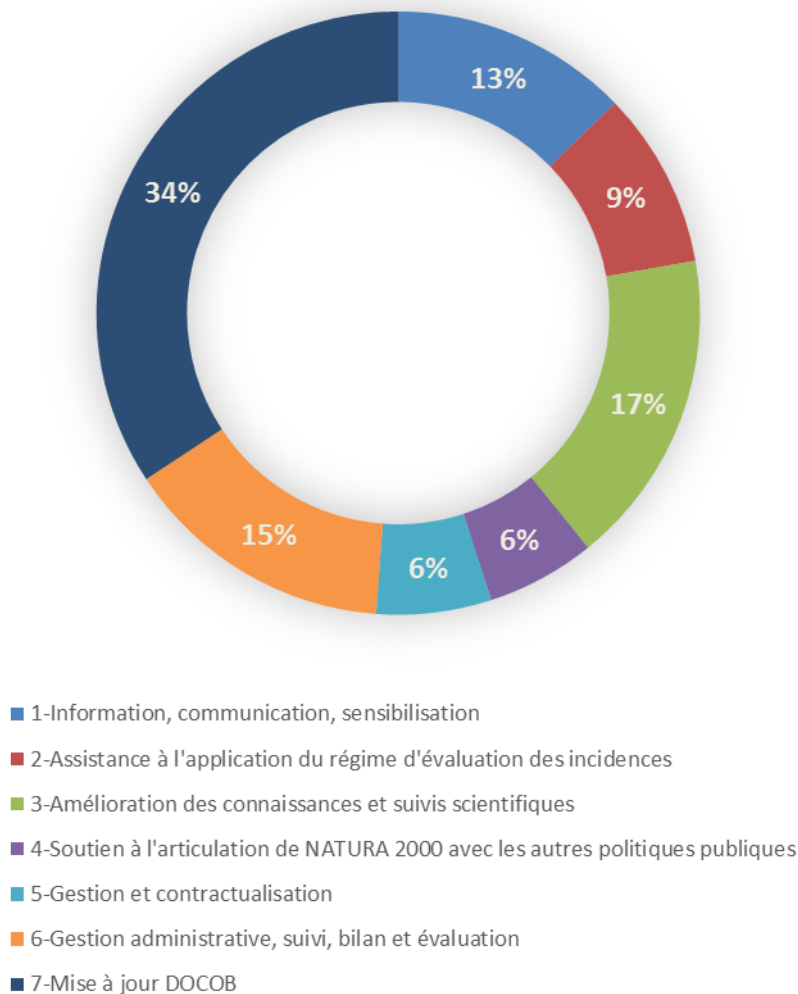


Figure 2 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 Petit Morin

Cette année, la réactualisation du DOCOB et du FSD a été l'activité majoritaire (34%).

Puis vient dans l'ordre décroissant :

- ✓ L'amélioration des connaissances du site (17%) principalement avec le suivi par pêche électrique de la rivière.
- ✓ La gestion administrative avec la rédaction des bilans (15%).
- ✓ La sensibilisation à la politique Natura 2000 et à la biodiversité du site (13%).